

# **CONSTRUIRE DES PARTENARIATS POUR RAPPROCHER LES PARENTS DES COLLEGES**

**Dominique LEVET**

**Professeur de Lettres et coordonnateur des CLA et du projet parentalité ASL en  
collège à la Mission d'Animation Pédagogique (MIDAP) de l'Inspection  
Académique du 93**

## **ETAT DES LIEUX**

La loi d'orientation de 1989 l'affirmait avec force et vigueur dans ses articles 10 et 18 : « Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative » ; un de ses objectifs parlait même de « resserrer les liens de l'école avec les parents ». La réalité actuelle est parfois beaucoup plus difficile et malheureusement on constate plutôt une baisse de la participation à la vie scolaire et une désaffection des parents d'élèves.

En ce qui concerne les parents de nos élèves qui arrivent de l'étranger, les contacts avec eux existent, bien évidemment, mais sont quelquefois difficiles à établir pour des raisons diverses : linguistiques mais aussi sociales et parfois administratives. Une participation active à la vie scolaire demeure donc le plus souvent très difficile. Ils nous confient leurs enfants, nous missionnent pour leur faire acquérir les bases de notre langue et les amener à poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions et n'entretiennent que rarement un lien étroit avec l'établissement scolaire. Pourtant, à l'exception d'initiatives locales telles des remises améliorées de bulletins ou des repas toujours conviviaux avec réalisation de mets des pays d'origine, aucun accompagnement spécifique n'est réellement organisé pour accueillir ces parents. Rien n'est prévu pour ces adultes démunis le plus souvent de langue française et de connaissance de notre système scolaire parfois si complexe. Devenir parent d'élève dans ces conditions devient une tâche très complexe. Comment demander à ces familles arrivées récemment sur le territoire national, de comprendre et d'accompagner la scolarité de leurs enfants, d'assumer cette parentalité déjà peu évidente pour les familles franco-françaises, sans jamais leur apporter une aide particulière.

## **SOLLICITER DES PARTENAIRES EXTERIEURS POUR CONSTRUIRE DES SOLUTIONS**

Nous nous sommes donc penchés sur cette question au printemps 2007 et un groupe de travail s'est constitué avec pour objectif de construire une action destinée prioritairement à décoder la complexité de la vie au collège pour ces parents venus de l'étranger. Annick LÉBOUCHER, de l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE) et Mariela DE FERRARI du Comité de Liaison pour la Promotion des migrants et publics en insertion (CLP) nous ont rejoints très rapidement dans cette démarche pour enrichir notre réflexion. Toutes deux portent et accompagnent, au sein de leurs structures respectives, des Ateliers de Savoirs sociaux Linguistiques (ASL) qui visent à développer l'autonomie sociale des personnes migrantes. L'idée d'un partenariat s'est rapidement imposée et, dès la rentrée scolaire 2007-2008, les ASL en collège étaient nés.

L'Éducation Nationale porte cette nouvelle action et elle est financée conjointement par l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE) et le Conseil Général (CG). L'Inspection Académique de Seine Saint Denis ajoute des moyens horaires à ce financement.

Un comité de pilotage réunit plusieurs fois dans l'année les différents partenaires de l'action, ACSE, CLP, CG et IA93 et nous construisons les outils nécessaires à la réussite de cette action : cahier des charges, programmation et évaluation.

## **PERMETTRE AUX PARENTS DE DEVENIR DES PARTENAIRES ACTIFS DU COLLEGE**

Habituellement, les ateliers portés par nos deux « marraines », Annick LE BOUCHER, responsable Ile de France des actions ASL au sein de l'ACSE et Mariela DE FERRARI directrice des programmes au CLP qui accompagne pédagogiquement les formateurs ASL, visent à permettre aux publics migrants de faire des choix pertinents dans les sphères de la vie publique, citoyenne et personnelle. Dans ce partenariat avec l'Éducation Nationale, l'objectif principal de cet ASL expérimental est de permettre à ces parents de décoder le collège, de le leur rendre plus accessible et ainsi d'accompagner dans de meilleures conditions la scolarité de leurs enfants et devenir des parents d'élève à part entière.

Les participants vont, par exemple, découvrir les espaces, identifier les intervenants du collège, apprendre son fonctionnement, être en mesure d'entrer en relation avec ses personnels, en découvrir les règles, décoder un bulletin trimestriel, participer aux élections des délégués de parents d'élèves, participer au conseil de classe, connaître les options et dispositifs spécifiques, les actions et projets particuliers, s'informer sur les diplômes et examens, participer au travail d'orientation...,

Ils vont trouver des intervenants, formateurs et professeurs, qui apporteront des réponses précises à leurs questions, à leurs inquiétudes, à leur méconnaissance des codes particuliers de la vie dans un établissement scolaire.

Des intervenants du collège sont invités à venir participer aux ateliers, en fonction des demandes des parents et des formateurs. Principal, adjoint, gestionnaire, conseiller principal d'éducation, assistante sociale, conseiller d'orientation psychologue, professeur-documentaliste, .... Tous ces acteurs, par leur présence dans les ateliers, rendent les échanges plus riches et plus concrets pour les parents.

### **FONCTIONNEMENT DES ATELIERS**

Depuis la rentrée 2007, dans trois des collèges du département (Denis Diderot à Aubervilliers, Jean Zay à Bondy et le Clos St Vincent à Noisy le Grand) où sont implantées des classes d'accueil pour Elèves Nouvellement Arrivés en France et avec l'accord des équipes de direction, des parents volontaires sont réunis, pris en charge par des binômes, formateur en ASL et professeur de CLA, et travaillent ensemble pour mieux comprendre le fonctionnement du collège. Et ce, pendant une demi-journée chaque semaine, sur le temps scolaire et dans une salle qui leur est réservée. Nous veillons à ce que chaque atelier regroupe des parents d'élèves de classes d'accueil et issus de celles-ci, mais aussi des parents d'élèves d'autres classes de l'établissement.

Une seconde demi-journée est organisée avec le seul formateur dans les locaux de notre partenaire, le plus souvent associatifs ou municipaux, pendant laquelle sont réinvesties les informations recueillies lors de la séance précédente et préparées les activités et rencontres futures. Chaque participant s'engage donc à suivre les deux rencontres hebdomadaires, ce qui représente pour lui un investissement de temps et d'énergie conséquent.

Les équipes mixtes composées des formateurs et des professeurs apportent une complémentarité riche et originale; les premiers connaissent parfaitement le public accueilli puisqu'ils organisent déjà des ASL dans les territoires mais ignorent le plus souvent les particularités de l'établissement scolaire contrairement aux seconds, plus à l'aise dans les options, classes et dispositifs spécifiques de l'Education Nationale et d'autres sigles quelque peu ésotériques pour le commun des mortels, PPRE, ATP, DP, CLA, CLA-NSA, SVT, ECJS, CPE, ....

Les progrès linguistiques, à l'oral comme à l'écrit, dans la lecture et l'écriture, sont évidemment un des objectifs des ateliers ; présents tout au long des activités, dans les phases de découverte, d'exploration comme d'appropriation et en filigrane tout au long de l'évaluation de l'action, sans jamais apparaître explicitement, au travers des savoir-faire visés. Nous sommes ici dans la recherche du gain d'autonomie du participant acteur et non dans des cours classiques avec évaluations notées ou dans de l'alphabétisation traditionnelle.

### **EVALUATION ET PREMIERS RESULTATS**

A partir de ces informations essentielles, les participants vont ainsi mieux comprendre et être en mesure de participer à la vie scolaire de leurs enfants. On constate que certains d'entre eux sont déjà devenus des partenaires actifs au sein du collège. Participation aux élections de parents d'élèves, présence aux conseils des classes de leur enfant, rencontres sollicitées auprès des enseignants, présentation de l'ASL pendant les visites des parents des futurs élèves de 6<sup>ème</sup>, etc... . Il est évidemment complexe d'évaluer l'impact de cette action sur les élèves eux-mêmes et même parfois délicat d'interroger les parents sur les modifications éventuelles produites à l'intérieur des familles. Une évaluation sera néanmoins menée sur le ressenti des participants concernant ces thèmes.

Des liens restent à tisser, notamment avec les associations de parents d'élèves puisque nous comptons pour l'instant une seule participation ponctuelle dans les ateliers, mais nous nous attachons à développer les contacts afin que ce partenariat avec les familles se développe l'année prochaine.

L'expérimentation faisant apparaître l'intérêt et la nécessité de poursuivre cette démarche, nous avons décidé de la pérenniser et de l'élargir à trois autres collèges à la rentrée prochaine, Joliot-Curie à Stains, Romain Rolland à Clichy et Paul Painlevé à Sevran. Sur la même construction que les trois premiers sites en expérimentation. Nous souhaitons développer notre projet sans précipitation, dans l'accompagnement, pour assurer sa poursuite et sa pérennisation.

Faire revenir les parents au sein du collège ne peut que concourir à améliorer sa vie collective. Comme le soulignait Georges FOTINOS dans son livre (\*) sur le climat dans les collèges, « une coopération voulue, dynamique et solidaire avec les parents d'élèves est un des vecteurs les plus porteurs d'amélioration d'un climat d'établissement ».

Dans cette démarche, l'Education Nationale a construit un rapport de proximité avec les partenaires du Comité de Liaison pour la Promotion des migrants et publics en insertion, de l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances et du Conseil Général. Nous nous sommes enrichis à leur

contact et avons ensemble apporté des réponses concrètes à des parents qui étaient parfois oubliés, pour le moins négligés. L'objectif fondamental demeure l'amélioration des rapports sociaux entre les acteurs de la communauté scolaire ; les parents en sont définitivement des membres à part entière et nous ne devons pas les oublier.

### **DOMINIQUE LEVET**

Professeur de Lettres et coordonnateur des CLA et du projet parentalité ASL en collège à la Mission D'Animation Pédagogique (MIDAP) de l'Inspection Académique du 93

*\*Georges FOTINOS, Le climat scolaire dans les lycées et collèges, Etat des lieux-Analyse-Propositions, MGEN, 2006*



*Drawing Hands* de M.C. ESCHER

### **L'ACCUEIL DES ELEVES NOUVELLEMENT ARRIVES EN FRANCE (ENAF) EN SEINE ST DENIS**

La Seine Saint Denis est un des départements français qui accueille le plus de jeunes venants de l'étranger dans ses établissements scolaires et ce depuis de nombreuses années. Notre dispositif en direction de ces élèves est riche et varié :

- Les Classes d'initiation (CLIN) du 1<sup>er</sup> degré (soixantaine pour les 6-11 ans)
- Les Classes d'accueil (CLA) : 39 CLA en collège pour les 11-16 ans, 10 CLA de lycée pour les 16-18 ans (ouverture d'une classe supplémentaire pour la rentrée 2008-09)
- 12 classes spécifiques pour les jeunes peu ou pas scolarisés dans leur pays d'origine (CLA-NSA)

L'offre est multiple, en qualité comme en diversité, et elle n'a pas été modifiée malgré une baisse importante des arrivants ces dernières années (en collège notamment). Attentifs à améliorer l'offre proposée pour ce public spécifique, nous réfléchissons pour la rentrée 2009-10 à une structure innovante pour les peu ou pas scolarisés les plus âgés, de 15 à 17 ans, dont les arrivées dans notre département sont en augmentation.

### **INNOVANT ...**

De notre point de vue, c'est l'aspect participatif de l'ensemble des acteurs du projet qui marque sa nouveauté. Acteurs institutionnels et opérationnels réunis pour définir ensemble leurs modalités d'intervention. Chacun, depuis sa place et son rôle, participe et co-construit les contenus et les manières de rendre progressivement ACTEURS les parents d'enfants migrants, appelés désormais "PARENTS D'ELEVES". Ils deviennent ainsi, dans les regards et dans les pratiques, des parents "comme les autres", capables d'occuper la place attendue par l'institution scolaire, agissant et interagissant de façon pertinente et ce, quel que soit leur degré de scolarité . . .

Innovant parce que facilitant la participation égalitaire en vue d'une intégration réussie au sein du système scolaire français, devenu le leur, de part les nouvelles installations, les nouvelles appartenances. Parents et enfants intégrés, faisant partie de l'ensemble classe / établissement / système scolaire, ancrés dans un "ici-maintenant" connu et apprivoisé, permettant de se projeter dans un avenir partagé.

Ni générosité, ni militantisme. Des professionnels compétents travaillant de concert, agissant au service de l'intérêt général, convaincus que le principe d'égalité s'apprend, se développe et se construit au service d'un vivre ensemble harmonieux.

### **MARIELA DE FERRARI**

Directrice des programmes  
au Comité de Liaison pour la Promotion  
des migrants et publics en insertion (CLP)